



# Dossier de presse



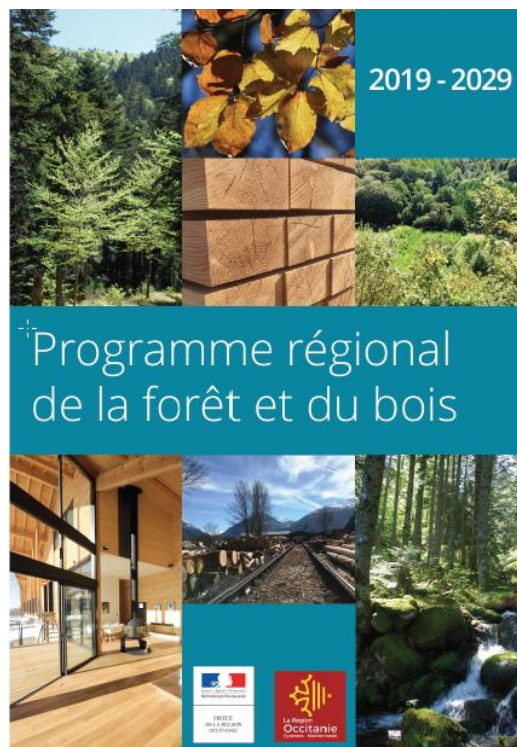
PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

# Programme Régional de la Forêt et du Bois 2019-2029

26 septembre 2019

# Le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB), un document de stratégie pour la filière sur la période 2019-2029

Le **Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB)** de la région Occitanie a été approuvé par Didier Guillaume, ministre de l'agriculture et de l'alimentation, le 19 juin 2019.



Le **PRFB** est un document de **stratégie régionale sur 10 ans** élaboré par les **membres de la commission régionale forêt-bois**, qui regroupe acteurs professionnels (gestionnaires et propriétaires forestiers, scieurs, transformateurs), collectivités territoriales et associations de protection de la nature et de l'environnement.

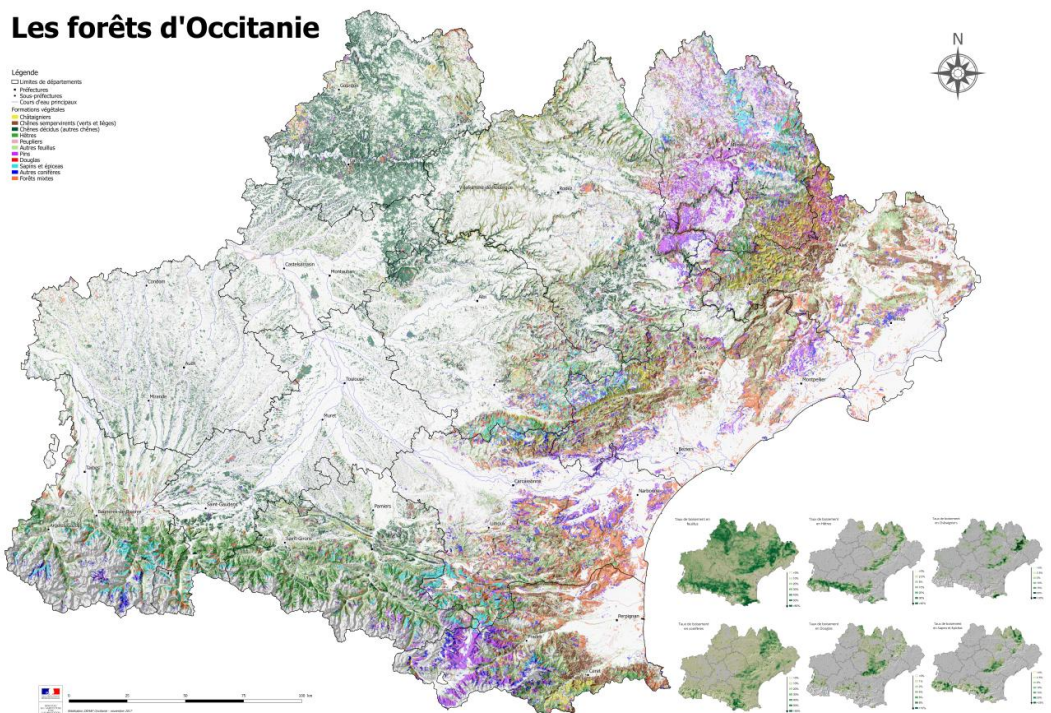
Sur la base d'un état des lieux concerté, **il identifie les enjeux de la politique forestière** notamment en termes de gestion forestière durable, de valorisation des forêts dans les territoires, d'économie de la filière forêt-bois ou de préservation de la biodiversité.

**Il planifie les actions stratégiques à l'échelle régionale** et fixe les actions prioritaires à mettre en œuvre pour y parvenir. Il définit également les conditions de suivi et d'évaluation.

# L'Occitanie : 2ème superficie forestière de France métropolitaine

Avec 2,7 millions d'ha, la région Occitanie possède la deuxième plus grande superficie forestière de métropole et présente un potentiel de croissance important.

Des forêts de chênes verts du littoral languedocien aux sapinières Pyrénéennes, en passant par les hêtraies de l'Aubrac et les châtaigneraies cévenoles, **les forêts d'Occitanie marquent par leur diversité**. Riches d'une biodiversité remarquable, elles protègent les sols contre l'érosion, améliorent la qualité de l'eau et stockent du carbone en produisant un matériau durable et renouvelable remarquable : le bois. A l'échelle de l'ensemble de la filière, c'est plus du tiers des émissions de CO<sub>2</sub> qui pourraient être compensées par l'activité forestière.



La superficie forestière régionale est répartie en quatre grandes entités : le massif central, le massif pyrénéen, le pourtour méditerranéen et les plaines et collines de la Garonne.

Elle rassemble une très grande diversité d'essences, où les peuplements feuillus sont nettement majoritaires (chênes, hêtre, châtaignier).

A **79% privée**, avec 430 000 propriétaires pour 2,1 millions d'hectares, seuls 18 % de cette surface disposent d'un document de gestion.

**Cinquième région française en matière de récolte de bois**, l'Occitanie contribue à hauteur de 7 % à la récolte nationale.

La filière possède donc un potentiel de croissance important. La récolte de bois ne représente que 39 % de l'accroissement naturel des forêts et le volume de bois total de la région croît ainsi chaque année.

Cette situation s'explique notamment par le fait que plus de **58 % des forêts régionales sont situées en contexte de montagne**, avec les contraintes inhérentes à ces espaces (accès routier, conditions climatiques...). Mais grâce à son ancrage territorial fort, la filière contribue à l'équilibre des territoires puisque **50 % des entreprises de la filière se situent dans une commune rurale**, soit une proportion deux fois plus importante que pour l'ensemble de l'économie régionale.

De même, les **deux tiers uniquement de la ressource en bois de qualité** (bois d'œuvre avec un potentiel pour le bois-construction ou l'ameublement) **exploitée en région sont transformés dans la région**. L'amélioration des outils de transformation (notamment les scieries) permettrait d'augmenter la richesse produite en région, de créer des emplois et de diminuer les transports de matières premières et la consommation d'énergie fossiles.

**Pour répondre à ces enjeux, le programme régional de la forêt et du bois définit 30 actions regroupées au sein de 5 orientations**

## Les 5 orientations du PRFB

---

- Faire évoluer la gestion forestière pour faire face aux changements globaux.
- Assurer un approvisionnement durable pour développer la filière.
- Valoriser les bois locaux pour créer de la richesse en Occitanie.
- Renforcer et préserver les écosystèmes forestiers, valoriser les services rendus.
- Conforter une filière forêt bois moteur et dynamique.

Ces orientations se déclinent en 30 actions

Les objectifs du programme sont chiffrés et seront suivis chaque année pour ajuster les actions à mener, notamment :

- Augmenter de 30 % les capacités de sciages régionales pour mieux valoriser la ressource.
- Développer les chaufferies collectives bois pour une augmentation de 67 % de leur consommation.
- Augmenter de 16 % les récoltes de bois.
- Diminuer de 15 % le déficit commercial.
- Augmenter de 5 % le nombre d'emplois dans la filière.
- Diminuer de 20 % la surface de forêt incendiée.
- Assurer la préservation de la biodiversité actuelle.

## Les chiffres clefs de la filière forêt bois en Occitanie

---

- Deuxième région forestière de France avec une superficie de 2 471 000 ha soit 36 % du territoire.
- 313 millions de m<sup>3</sup> de bois sur pied.
- Une production biologique annuelle d'environ 10 millions de m<sup>3</sup>/an.
- Une récolte de bois à hauteur d'environ 30 % de la production biologique.
- 430 000 propriétaires forestiers.
- 5 800 entreprises.
- 20 700 emplois (17 000 emplois salariés et 3 700 emplois non salariés).
- Plus de 40% des établissements de la filière sont dans le secteur de la construction bois.
- 51% des établissements et 28% des emplois salariés sont situés dans une commune rurale. La filière participe au maintien d'activités dans les zones éloignées des pôles urbains et contribue fortement à l'aménagement et à l'équilibre des territoires.

Le document peut être téléchargé depuis ce lien :  
<http://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/version-finale-du-PRFB,999>